



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 05 avril 2018 à LANDRECOURT
COMPTE RENDU valant PROCES-VERBAL DE SEANCE
Convocation du 28 mars 2018

Etaients présents : Tous les membres du Conseil Communautaire sauf :

Absents excusés : Monsieur Bernard GILSON, Monsieur Ozlay KORKMAZ, Monsieur PEROTIN Jean-François, Monsieur PETTAZZONI Alfred, Monsieur HENRIONNET Alain, Monsieur JAUNEL Aurélien, Monsieur MARSAUX Arnaud, Monsieur BAI Denis.

Etaients remplacés : Monsieur PEROTIN par Monsieur Roger GUERIN, Monsieur HENRIONNET par Madame Marie-Noëlle BRIZION, Monsieur JAUNEL par Monsieur Laurent CORDIER, Monsieur THUGNET par Monsieur Jean-Paul BODEUX, Monsieur CORVISIER par Monsieur Denis LOUIS

Absents : Monsieur Claude REALE, Monsieur Laurent WATRIN, Monsieur Francis TOUSSAINT, Monsieur Hervé CORVISIER, Monsieur Patrick THUGNET, Monsieur David RONDEAU

Pouvoirs : Monsieur PETTAZZONI à Monsieur NAHANT, Monsieur MARSAUX à Monsieur SANZEY, Monsieur BAI à Madame GUERY
Conformément à l'article L 2171-18 du CGCT, la séance a été publique

Ouverture de séance

Monsieur Serge NAHANT, Président de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée, ouvre la séance à 20h00.

Il a ensuite été procédé conformément à l'article L 2121-15 du CGCT à l'élection d'un secrétaire parmi les membres du conseil communautaire, **Monsieur Patrick PIERRON** a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Approbation des derniers comptes rendus du conseil communautaire

Sans objet

1. COMPTE RENDU DE SEANCE

1.1-ADMINISTRATION GENERALE

- o Comptes Administratifs 2017 :
 - Approbation des comptes administratifs de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée – Budget général et Budgets annexes

- Comptes de gestion 2017 :
 - Approbation du Compte de gestion de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée - Budget général et Budgets annexes
- Affectation du résultat des budgets
- Budget prévisionnel 2018 :
 - Budget prévisionnel général 2018
 - Budget Prévisionnel 2018 – Zone de Villers
 - Budget Prévisionnel 2018 – Zone des Souhesmes
 - Budget Prévisionnel 2018 – Boulangerie de Souilly
 - Budget Prévisionnel 2018 – Déchets ménagers
 - Budget Prévisionnel 2018 – Annexe Déchèterie
 - Budget Prévisionnel 2018 – Tourisme

Le Président indique que le compte administratif 2017 a été exécuté conformément au budget prévisionnel sauf pour le poste de la masse salariale qui a augmenté sensiblement, en raison notamment de l'augmentation de la fréquentation des accueils périscolaires et du multi accueil sur Dieue.

Il précise que l'année 2017 a été consacrée en grande partie à la réorganisation des services et tient à remercier les vice-présidents qui se sont fortement impliqués ainsi que les services qui ont notamment dû s'adapter. Il conclut que la réorganisation est déjà bien avancée et devrait s'achever courant 2018, notamment au niveau comptable pour tenir compte des exigences des partenaires comme la CAF.

Il indique que les élections des représentants du personnel au comité technique se sont tenues en juin 2017, avec la prise en compte de l'ensemble des agents suite à la fusion. Il ajoute que de nouvelles élections auront lieu fin 2018, conformément au calendrier national de renouvellement des instances dans la fonction publique.

Toujours lié à la fusion il précise que les vice-présidents devront poursuivre le travail sur les harmonisations tarifaires notamment dans le domaine de l'enfance et du scolaire, bien qu'une grande partie ait déjà été faite.

Il ajoute que la CLECT poursuit son travail d'évaluation des charges transférées, notamment pour le scolaire et la voirie.

Concernant le développement économique, il précise que cette compétence relève désormais de la Région et des Intercommunalités, et qu'il convient d'y affecter l'agent de développement à temps complet. Il indique que plusieurs chantiers sont en cours, notamment la commercialisation sur la zone des SOUHESMES, les tarifs ayant été arrêtés. Il précise également que le chantier sur la requalification de la friche industrielle sur le site SARAP à ANCEMONT se poursuit en lien avec l'EPFL et la commune, que la maîtrise d'œuvre est en cours d'attribution et que les premiers travaux de démolition devraient démarrer en 2019.

Sur la zone Haudiochamp à DIEUE, il indique que la vente du local à l'opticienne est en cours. Pour le développement de la zone commerciale en deux haies, il précise qu'un montant est prévu au budget 2018 pour la maîtrise d'œuvre.

Concernant vélo route-voie verte, il explique que l'objectif est de déposer le dossier travaux en 2019 et que les études préalables vont démarrer. Enfin sur GENICOURT il indique que la vente d'une parcelle est en cours.

Il évoque ensuite la compétence scolaire et précise que 2018 sera la première année pleine. Il précise que les NAP ne seront pas reconduites à la rentrée de septembre, mais qu'une réflexion est en cours sur l'ouverture d'un service d'accueil les mercredis. Il ajoute que l'extension de la compétence scolaire occasionne une charge de travail importante, notamment avec la participation aux conseils d'écoles, le suivi au quotidien des besoins et demandes, ainsi que les harmonisations à poursuivre. Il propose de renouveler la participation de la Codecom pour les cartes de bus de la rentrée 2018/2019, la Région reportant d'un an la définition de sa politique en matière de transport. Concernant les investissements sur les écoles, il indique que les travaux de pose de volets et stores vont démarrer prochainement pour toutes les écoles du territoire. Il ajoute qu'une réflexion devra également être menée sur une augmentation de la capacité d'accueil des multi-accueils qui intégrera l'éventuelle ouverture d'un nouvel accueil.

A propos de la compétence patrimoine, il rappelle que la définition de l'intérêt communautaire de la voirie est en cours de réflexion, et que l'extension ne devenant effective qu'en 2019, il n'y a pas d'attributions de compensation prévues au budget 2018. Il ajoute que le budget 2018 ne comprend donc que les travaux sur le secteur de l'ancienne Codecom Meuse-Voie Sacrée. Pour la partie habitat il indique que la viabilisation du terrain familial à DUGNY devrait débuter en 2018, et qu'une réflexion devra ensuite être menée sur ANCEMONT. Au sujet de l'OPAH, il rappelle qu'elle a été étendue à l'ensemble du territoire.

Concernant la cohésion sociale il précise qu'un travail est en cours sur la définition de l'intérêt communautaire des clubs et associations mais rappelle que s'agissant d'une compétence partagée, les communes pourront toujours verser des subventions.

A propos de la Maison de Services au Public (MSAP) il indique que la Codecom a bénéficié de la DGF bonifiée avec la prise de cette nouvelle compétence et que la mise en place est en cours.

Pour le volet culturel il fait remarquer que les pratiques des deux anciens territoires sont poursuivies.

Il aborde ensuite la compétence environnement et indique qu'en ce qui concerne l'hydraulique le travail en cours sur la restauration du Billonneau se poursuit avec la désignation prochaine du maître d'œuvre. Il ajoute qu'une réflexion devra être menée sur la compétence Prévention des Inondations qui relève désormais de la Codecom.

Concernant le nouveau marché d'enlèvement des déchets ménagers, le Président indique qu'après quelques semaines d'adaptation, la collecte se passe bien. Il ajoute que la mise en place du nouveau système d'enlèvement des corps creux par collecte des sacs jaunes est désormais bien appliquée par la population.

Il indique ensuite qu'un nouveau collaborateur est venu rejoindre le service environnement, Monsieur Alexis BOULANGER. Il précise qu'il remplace Madame THOUVENIN, actuellement en congé parental.

Par ailleurs il rappelle que le contingent incendie fait désormais partie des compétences de la Codecom.

Il conclut que les dépenses en 2018 concerneront surtout les volets études, pour une mise en œuvre en 2019.

- Fiscalité : vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2018

Le Président indique que les bases fiscales ménages 2018 ont évoluées en moyenne de 1,3% et que la fiscalité liée aux entreprises, pour la part CFE, a également augmentée du même ordre. Par contre, il indique que la CVAE connaît une baisse importante de 71 400 €.

Il ajoute que l'ensemble de la fiscalité ménage, entreprises, IFR, TASCOM et compensations est en légère diminution, soit une baisse de 15 677 €.

Concernant la DGF il précise que le montant de la recette pour 2018 est légèrement supérieur à celui de 2017, la Codecom pouvant bénéficier de la DGF bonifiée suite à la prise d'une nouvelle compétence optionnelle.

Il ajoute que le budget qui est proposé au vote a été élaboré à fiscalité constante.

- Adhésion à divers organismes (*CAUE, GIDON, Meuse Initiative, Association des Chantiers d'Insertion, Office de Tourisme de France, Union Départementale des Offices de Tourisme, Fédération française du cyclisme, SITLOR, FROTSI LORRAINE*)

Le Président propose de reconduire les adhésions prises en 2017, sachant que les coûts sont sensiblement identiques.

- Autorisation de lancer les travaux de rénovation thermique pour les bureaux situés 43 rue du Rattentout à DIEUE sur Meuse.

Le Président explique que le dossier DETR a été déposé en préfecture, et que le dossier étant complet, la Codecom a reçu un accusé de réception.

Il propose de démarrer dès maintenant les travaux, afin que les locaux soient isolés pour l'hiver prochain.

1.2 COHESION SOCIALE

- Subvention associations culturelles et sportives

Le président propose de voter une enveloppe globale qui devra être répartie ensuite entre les différents clubs et associations, après définition de l'intérêt communautaire.

- Subvention ADMR et ILCG

Le Président propose de reconduire les subventions versées en 2017, à savoir : 1,20 euro par habitant pour les ADMR et de 0,16 euro par habitant pour les ILCG et 0,54 euro par habitant pour le portage de repas.

- Participation au fonctionnement des équipements sportifs

Le président propose de reporter ce point à un prochain conseil, après proposition de la commission cohésion sociale.

1.3 DEVELOPPEMENT-ECONOMIE

- Vélo-route-voie verte : approbation du choix du cabinet d'études retenu et mise à jour du plan de financement pour le dossier DETR 2018

Monsieur SANZEY explique que la communauté de communes du sammiellois, mandataire du groupement de commande a arrêté son choix pour la maîtrise d'œuvre, qu'il convient de l'approuver et de mettre à jour le plan de financement pour le dossier DETR.

1.4 SCOLAIRE – ENFANCE - JEUNESSE

- Subvention voyages scolaires des écoles primaires

Monsieur VAUTRIN rappelle que pour les écoles du secteur Meuse-Voie Sacrée, un montant forfaitaire par élève est versé annuellement à la caisse des écoles, ce montant comprenant les transports et les animations.

Il indique que suite à la fusion, il conviendrait d'harmoniser les pratiques, mais que les voyages scolaires ne rentrant pas dans le champ de la compétence strictement scolaire, leur prise en charge peut rester communale.

Serge NAHANT propose soit que la Codecom prenne en charge une partie minimum du coût qui sera prise en compte dans le calcul des attributions de compensation, soit que cette compétence reste communale. Après mise au vote il a été décidé que cette compétence reste communale pour les écoles du secteur Val de Meuse-Vallée de la Dieue.

- DETR 2018 : autorisation de lancer les travaux pour l'installation de stores dans les espaces périscolaires, de volets roulants extérieurs dans les écoles et de climatisation dans les multi-accueils.

Le président rappelle que des dossiers de demande de subvention ont été déposés au titre de la DETR 2018. Il indique que les accusés de réception ont été reçus et propose de démarrer dès à présents les travaux, pour qu'ils soient achevés à la prochaine rentrée scolaire.

2- EXTRAITS DES DELIBERATIONS

TRAVAUX D'AMELIORATION THERMIQUE – DIEUE sur MEUSE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil :

DECIDE

1°AURORISE le Président à lancer l'opération de rénovation thermique des locaux situés 43 rue du Rattentout à DIEUE sur Meuse.

2° AUTORISE le Président à lancer la mise en concurrence pour les travaux nécessaires à cette opération.

3° AUTORISE le Président à signer le marché de Maitrise d'œuvre avec le cabinet VIOT pour un montant de 9 900 € HT.

TRAVAUX DE SECURISATION-CLIMATISATION-SCOLAIRE-PERISCOLAIRE-MULTIACCUEILS

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil :

DECIDE

1°AURORISE le Président à lancer les travaux de sécurisation et climatisation des espaces scolaires, périscolaires et multi accueils de la CODECOM.

2° AUTORISE le Président à signer le devis avec l'entreprise mieux-disante, après mise en concurrence.

VELO ROUTE-VOIE VERTE – DETR 2018

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil :

DECIDE

1°AURORISE le Président à déposer un nouveau plan de financement au titre de la DETR 2018, à savoir 40% au titre de la DETR, soit 4 700 € HT,

2° AUTORISE le Président à signer le marché pour l'étude préalable avec le cabinet ATELIER PAYSAGE pour un montant de 11 750 € HT.

OPAH – ABONDEMENTS INTERCOMMUNAUX

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

D'approuver les abondements intercommunaux suivants :

- M. xxxxxx domicilié à RUPT en Woëvre : abondement «précarité énergétique» pour 1 997,00 euros répartis à part égale entre la Région et la Communauté de Communes.

ADHESION 2018 A DIVERS ORGANISMES

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

1° D'ADHERER et de COTISER aux divers organismes suivants :

- CAUE
 - GIDON 55
 - Meuse Initiative
 - ACI (Association des Chantiers d'Insertion)
 - Union Départementale des Offices de Tourisme
 - Fédération Française du Cyclisme
 - SITLOR
 - FROTSI LORRAINE (Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative)
- 2° DE CHARGER** le Président de la mise en œuvre de cette décision et de l'autoriser à signer toutes les pièces qui s'y rattachent.

SUBVENTION 2018 – ADMR/ILCG

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

1° DE PARTICIPER financièrement au fonctionnement de l'ADMR et de l'ILCG du Val de Meuse et du Plateau de Souilly pour les Communes adhérentes, de leurs associations respectives pour les autres Communes.

➤ Le montant de la cotisation est fixé à 1,20 euro par habitant pour les **ADMR**, sur la base de 9 208 habitants, **soit une participation de 11 049.60 euros** ;

➤ Le montant de la cotisation est fixé à 0,16 euro par habitant pour les **ILCG** sur la base de 9 208 habitants, **soit une participation de 1 473.28 euros** ;

➤ Le montant de la cotisation afférente **au portage des repas à domicile par les ILCG** est fixé à 0,54 euro par habitant, sur la base de 9 208 habitants, **soit une participation de 4 972.32 euros**.

➤ **UNE AIDE** de 1000,00 euros est par ailleurs arrêtée en faveur de l'ADMR du Val de Meuse et du Plateau de Souilly pour la réalisation de son journal associatif.

SUBVENTION 2018 – ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

DE FIXER l'enveloppe de subvention 2018 pour les clubs et associations culturelles et sportive à 30 000 €.

SUBVENTION VOYAGES SCOLAIRES

Considérant que dans le cadre du Budget 2018 la somme votée au titre des voyages et sorties scolaires (y compris transports et animations) pour ces trois groupes scolaires est de 36 € par élève ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

1° DE VERSER une subvention de :

- 2 052 € pour le groupe scolaire d'ANCEMONT (57 élèves)
- 5 040 € pour le groupe scolaire de SOUILLY (140 élèves)
- 3 744 € pour le groupe scolaire RIVE GAUCHE (104 élèves)

FOURNITURES SCOLAIRES

Considérant que l'harmonisation peut être progressive, l'année 2018 étant une année de transition ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

1° DE VERSER pour l'année 2018 un forfait par élève au titre des fournitures scolaires de :

- Pour les écoles des communes du territoire de Meuse-Voie Sacrée, à savoir, les écoles de SOUILLY, ANCEMONT, TILLY, VILLERS, LES MONTHAIRONS : 50 € TTC
- Pour les écoles des communes du territoire de Val de Meuse-Vallée de la Dieue à savoir : SOMMEDIÈUE, DIEUE, BELRUPT: 45 € TTC.

TARIF DISPOSITIF ADOLESCENT – VACANCES DE PRINTEMPS 2018

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

1° DE FIXER le coût du dispositif adolescent pour les vacances de printemps 2018 à la charge des adolescents à :

- 5 € par semaine
- 2,50 € par sortie.

2° DE CHARGER le Président de mettre en œuvre la présente délibération.

AIDE A LA MOBILITE – REMBOURSEMENT CARTES BUS – ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

Après en avoir délibéré et à la majorité

DECIDE

1° L'OCTROI d'une aide exceptionnelle aux familles habitants sur le territoire de la CODECOM Val de Meuse-Voie Sacrée dont le(s) enfant(s) est/sont scolarisé(s) en maternelle, primaire ou collège (établissements publics ou privés) sur la base forfaitaire de :

- 40 € pour une carte simple.
- 80 € pour une carte famille.

Cette aide, correspondant à l'année scolaire 2018/2019 sera versée en 2018 et en 2019 jusqu'au 30 juin.

2° D'AUTORISER le Président à signer toutes pièces et documents afférents à ces versements

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE

Le compte de gestion 2017 de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée dressé par Madame la trésorière.

BP 2018 DU BUDGET PRINCIPAL

AFFECTATION DU RESULTAT

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET ANNEXE DECHETERIE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité suite à la sortie, au préalable, de Monsieur Serge NAHANT Président de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée,

ADOPTE

Le compte administratif 2017 du Budget Annexe de la déchèterie de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée,

budget dont les résultats globaux de clôture sont les suivants :

- résultat d'investissement de l'exercice	1 945,91 €
- résultat de fonctionnement de l'exercice	19 785,13 €
- résultat cumulé de l'exercice	21 731,04 €
- résultat d'investissement reporté	- 84,61 €
- résultat de fonctionnement reporté	102,86 €
- résultat global cumulé de clôture	21 749,29 €

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET ANNEXE TOURISME

Après en avoir délibéré et à l'unanimité suite à la sortie, au préalable, de Monsieur Serge NAHANT Président de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée,

ADOPTE

Le compte administratif 2017 du Budget Annexe du tourisme de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée,

budget dont les résultats globaux de clôture sont les suivants :

- résultat d'investissement de l'exercice	2 450,28 €
- résultat de fonctionnement de l'exercice	2 400,83 €
- résultat cumulé de l'exercice	4 851,11 €
- résultat d'investissement reporté	4 821,68 €
- résultat de fonctionnement reporté	474,67 €
- résultat global cumulé de clôture	10 147,46 €

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET ANNEXE ZONE DE VILLERS

Après en avoir délibéré et à l'unanimité suite à la sortie, au préalable, de Monsieur Serge NAHANT Président de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée,

ADOPTE

Le compte administratif 2017 du Budget Annexe de la zone artisanale de Villers de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée,

budget dont les résultats globaux de clôture sont les suivants :

- résultat d'investissement de l'exercice	- 12 251,92 €
- résultat de fonctionnement de l'exercice	13 586,67 €
- résultat cumulé de l'exercice	1 334,75 €
- résultat d'investissement reporté	- 142 667,64 €
- résultat de fonctionnement reporté	76 487,90 €
- résultat global cumulé de clôture	- 64 844,99 €

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET ANNEXE ZONE DE SOUHESMES

Après en avoir délibéré et à l'unanimité suite à la sortie, au préalable, de Monsieur Serge NAHANT Président de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée,

ADOPTE

Le compte administratif 2017 du Budget Annexe de la zone d'activité de Souhesmes de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée,

budget dont les résultats globaux de clôture sont les suivants :

- résultat d'investissement de l'exercice	- 602,00 €
- résultat de fonctionnement de l'exercice	- 18 147,63 €
- résultat cumulé de l'exercice	- 18 749,63 €
- résultat d'investissement reporté	0,00 €
- résultat de fonctionnement reporté	36 394,62 €
- résultat global cumulé de clôture	17 644,99 €

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET ANNEXE BOULANGERIE DE SOUILLY

Après en avoir délibéré et à l'unanimité suite à la sortie, au préalable, de Monsieur Serge NAHANT Président de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée,

ADOPTE

Le compte administratif 2017 du Budget Annexe boulangerie de Souilly de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée,

budget dont les résultats globaux de clôture sont les suivants :

- résultat d'investissement de l'exercice	2 542,36 €
- résultat de fonctionnement de l'exercice	3 593,37 €
- résultat cumulé de l'exercice	6 135,73 €
- résultat d'investissement reporté	-31 851,46 €
- résultat de fonctionnement reporté	3 608,22 €
- résultat global cumulé de clôture	- 22 107,51 €

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DES BUDGETS ANNEXES

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE

Par un vote séparé pour chacun de budgets, les comptes de gestion 2017 des budgets annexes de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée :

- Budget annexe Zone artisanale de Villers
- Budget annexe Zone d'activité des Souhesmes
- Budget annexe Boulangerie de Souilly
- Budget annexe Déchets ménagers
- Budget annexe Déchèterie
- Budget annexe Tourisme

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ADOpte le Budget Primitif 2018 - « budget annexe déchets ménagers » - de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée.

B.P. 2018	Recettes	Dépenses
Investissement	295 745,33 €	295 745,33€
Fonctionnement	968 914,91 €	968 914,91 €
Totaux	1 264 660,24€	1 264 660,24€

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE DECHETERIE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ADOpte le Budget Primitif 2018 - « budget annexe déchèterie » - de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée.

B.P. 2018	Recettes	Dépenses
Investissement	6 861,30 €	6 861,30 €
Fonctionnement	236 162,02€	236 162,02€
Totaux	243 023,32€	243 023,32€

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE TOURISME

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ADOpte le Budget Primitif 2018 - « budget annexe Tourisme » - de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée.

B.P. 2018	Recettes	Dépenses
Investissement	11 471,96 €	11 471,96 €
Fonctionnement	34 837,50 €	34 837,50€
Totaux	46 309,46 €	46 309,46€

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE ZONE DE VILLERS

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ADOpte le Budget Primitif 2018 - « budget annexe de la zone artisanale de Villers sur Meuse » - de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée.

B.P. 2018	Recettes	Dépenses
Investissement	402 832,56 €	402 832,56 €
Fonctionnement	255 722,00 €	255 722,00 €
Totaux	658 554,56 €	658 554,56 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE ZONE DE SOUHESMES

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ADOpte le Budget Primitif 2018 - « budget annexe de la zone de la zone d'activité des Souhesmes » - de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée.

B.P. 2018	Recettes	Dépenses
Investissement	2 451 165,32 €	2 451 165,32 €
Fonctionnement	2 474 082,64€	2 474 082.64€
Totaux	4 925 247,96 €	4 925 247,96 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE BOULANGERIE DE SOUILLY

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ADOpte le Budget Primitif 2018 - « budget annexe de la zone de la boulangerie de Souilly » - de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée.

B.P. 2018	Recettes	Dépenses
Investissement	37 801,59 €	37 801,59€
Fonctionnement	12 650,00 €	12 650,00€
Totaux	50 451,59 €	50 451,59€

BUDGET ANNEXE TOURISME – SUBVENTION D'EQUILIBRE

Il lève la séance du conseil communautaire à 23h00.

Le Président,
S. NAHANT

Le Secrétaire
P. PIERRON

